



Bulletin d'adhésion à l'Association Ars Mobilis pour l'année 2022

Vous souhaitez devenir adhérent

Votre don à l'association (de 40 € à 99 €) vous permettra

- de recevoir une invitation pour une personne au concert inaugural du festival 2022
- de bénéficier du tarif adhérent de 15 € aux autres concerts.

Vous souhaitez devenir donateur (reçu fiscal)

Votre don à l'association (de 100 € à 999 €) vous permettra

- de bénéficier de tous les avantages des adhérents,
- de participer gratuitement aux cocktails organisés lors du festival,
- d'être informé des autres manifestations organisées par Ars Mobilis et de bénéficier de tarifs préférentiels pour assister à ces événements,
- de recevoir un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt de 66% de votre don (60% pour des personnes morales). Exemple : un don de 200 € vous coûtera en réalité 68 €.

Vous souhaitez devenir mécène (reçu fiscal)

Votre don à partir de 1 000 € vous permettra

- d'obtenir une invitation pour deux personnes à 4 concerts du festival,
- d'avoir une place réservée et de bénéficier de tous les avantages des donateurs.

Votre don à partir de 2 000 € vous permettra

- d'obtenir une invitation pour deux personnes à 8 concerts du festival,
- d'avoir une place réservée et de bénéficier de tous les avantages des donateurs.

Votre don à partir de 3 000 € vous permettra

- d'obtenir une invitation pour deux personnes à tous les concerts du festival,
- d'avoir une place réservée et de bénéficier de tous les avantages des donateurs.

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone (facultatif) :

Courriel :

Montant de l'adhésion, du don ou du mécénat :

Bulletin et règlement par chèque à envoyer dès maintenant par courrier à Ars Mobilis
chez Michel Bastien 19 avenue de Verdun 92170 Vanves

ou

Adhésion en ligne avec règlement par carte bancaire à partir du 15 avril 2022 sur

<https://ars-mobilis.fr/devenez-adherent-donateur-ou-mecene-de-lassociation-ars-mobilis-pour-2022/>